

RÉCAPITULATIF CONTRACTUEL AU 03/11/2025

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE*. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services et équipements

Les Forfaits Montre Connectée sont disponibles uniquement avec l'achat concomitant d'une montre TCL MOVETIME MT46, réservés aux particuliers, en France métropolitaine, dans les zones couvertes et uniquement pour un usage privé.

Ils incluent chaque mois :

	Forfait Montre Connectée sans engagement	Forfait Montre Connectée engagement 24 mois
Depuis la France métropolitaine		
Internet	1Go (en 3G/4G)	
Appels voix	Appels illimités vers la France métropolitaine et la Zone DOM/COM	
SMS/MMS	SMS & MMS illimités vers la France métropolitaine et la Zone DOM/COM	
Depuis les Zones 1 Europe et DOM/COM		
	1Go ⁽¹⁾ , appels SMS & MMS illimités ⁽²⁾	

Informations sur l'illimité et sur l'enveloppe internet mobile :

- ☒ **Appels voix illimités (hors Visio, prix du service des n°s majorés et surtaxes) :** limités à 129 destinataires/mois (au-delà, les appels sont suspendus jusqu'au prochain cycle de facturation) et 3 heures maximum/appel (au-delà, l'appel est coupé). Appels en France métropolitaine et depuis la France métropolitaine.
- ☒ **SMS et MMS illimités (hors SMS+ et surtaxes) :** en France métropolitaine et depuis la France métropolitaine vers la Zone DOM/COM, limités chacun à 250 destinataires différents/mois (au-delà, facturation à 0,10€/SMS/destinataire en France métropolitaine, à 0,30€/SMS/destinataire depuis la France métropolitaine vers la Zone DOM/COM, à 0,30€/MMS/destinataire en France métropolitaine et depuis la France métropolitaine vers la Zone DOM/COM). L'envoi de MMS vers ou depuis des réseaux non métropolitains est disponible sous réserve des accords opérateurs. Pour en savoir plus, contactez le Service Client.
- ☒ **Internet mobile en France métropolitaine,** valable avec équipements compatibles, débit réduit au-delà de 1Go.

Politique d'utilisation raisonnable de l'itinérance (usage anormal ou abusif) :

En plus du décompte et de la facturation des communications depuis les Zones 1 Europe et DOM/COM vers ces mêmes zones et la France métropolitaine, des frais supplémentaires (présentés dans la section « Prix ») peuvent être appliqués en cas d'usage anormal ou abusif. Ces frais supplémentaires pourront également être appliqués si vous ne fournissez pas un des justificatifs demandés démontrant une résidence habituelle en France métropolitaine ou un lien stable avec la France métropolitaine.

Voir le détail des Zones dans le Guide Tarifaire.

(*) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p. 36).

Débits du service internet

Débit maximum théorique de connexion du service internet mobile en 3G+/ 4G/4G+, sous réserve d'un équipement compatible et uniquement dans les zones couvertes :

- en réception (débit descendant), jusqu'à 42Mbit/s pour la 3G+, jusqu'à 300Mbits/s pour la 4G et jusqu'à 900Mbits/s pour la 4G+,
- en émission (débit montant), jusqu'à 5,7Mbit/s pour la 3G+, jusqu'à 75Mbit/s pour la 4G et jusqu'à 150Mbit/s pour la 4G+.

Détails de couverture sur <https://www.lapostemobile.fr/reseau>.

Prix

Forfait montre connectée sans engagement	Forfait montre connectée engagement 24 mois
Prix grand public	
5€99/mois	14€99/mois
Prix Clients Box ⁽³⁾	
4€99/mois	12€/mois

Forfait Montre Connectée sans engagement soumis à l'achat préalable d'une Carte SIM Forfaits à 14€90 en bureau de poste ou à 9€90 auprès d'un conseiller bancaire, d'un téléconseiller de La Poste Mobile ou sur [lapostemobile.fr](https://www.lapostemobile.fr). RIB indispensable. Carte SIM Forfaits offerte en bureau de poste et auprès d'un conseiller bancaire pour les clients éligibles à la remise Clients Box⁽⁴⁾.

Retrouvez les tarifs applicables en cas de dépassement du nombre de destinataires des SMS/MMS dans la section « Services et équipements > Informations sur l'illimité et sur l'enveloppe internet mobile.

Frais supplémentaires en cas d'usage anormal ou abusif :

- Appels voix : 0,0384€/min
- MMS : 0,036€/MMS
- SMS : 0,012€/SMS
- Internet mobile : 0,0018€/Mo

Voir détails des Zones, tarifs des services supplémentaires non inclus et des appels émis vers des numéros non métropolitains dans le Guide Tarifaire.

Durée, renouvellement et résiliation

- L'abonnement à un forfait montre connectée sans engagement est un contrat à durée indéterminée sans période d'engagement minimale. Vous pouvez résilier le contrat à tout moment. Vous devez nous en informer par lettre recommandée avec avis de réception ou par l'intermédiaire du formulaire disponible depuis le site [lapostemobile.fr](https://www.lapostemobile.fr). La résiliation prend effet après un délai de préavis de 10 jours suivant la date de réception de votre demande de résiliation. La résiliation intervient sans pénalités et sans droit à dédommagement.
- L'abonnement à un forfait montre connectée avec engagement est un contrat à durée indéterminée **avec une période d'engagement minimale de 24 mois**. Vous pouvez résilier le contrat à tout moment. Vous devez nous en informer par lettre recommandée avec avis de réception ou par l'intermédiaire du formulaire disponible depuis le site [lapostemobile.fr](https://www.lapostemobile.fr). La résiliation prend effet après un délai de préavis de 10 jours suivant la date de réception de votre demande de résiliation. Si vous résiliez de manière anticipée avant la fin de la période d'engagement minimale, vous nous serez redevable : a) en cas de résiliation avant la fin du 12^{ème} mois : des frais d'abonnement et services restant à courir jusqu'à la fin du 12^{ème} mois puis de 20% des mois restants dus, du 13^{ème} mois jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. b) en cas de résiliation à compter du 13^{ème} mois : de 20% des mois restants dus, jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement.

Caractéristiques à l'intention des utilisateurs finaux handicapés

- La Poste Mobile rend accessibles **les appels vers le Service Client** pour ses clients sourds, malentendants, sourds-aveugles et aphasiques. Ce service est rendu possible grâce à la solution Elioz. Vous pouvez nous contacter en langue des signes française, en transcription en temps réel de la parole ou en langue française parlée complétée.
- La Poste Mobile rend accessibles **les appels téléphoniques de la vie courante** pour ses clients sourds, malentendants, sourds-aveugles et aphasiques en leur offrant un crédit de 3 heures de communication, renouvelé chaque mois. Ce service est rendu possible grâce à l'application Rogervoice. Vous trouverez parmi les services proposés : de la transcription texte des appels, des interprètes en langue des signes et des Codeuses en langue française parlée complétée.

Retrouvez le détail de ces services et leurs conditions à jour sur www.lapostemobile.fr/handicap

Autres informations utiles

La Poste Mobile Service Client (du lundi au samedi de 8h à 20h. Fermé le 1^{er} janvier.)

- Par courrier : Service Client La Poste Mobile - TSA 16759 - 95905 Cergy-Pontoise cedex 9
- Depuis un fixe et un mobile : 0 970 808 660** / Depuis un mobile La Poste Mobile : 904***

- (1) Volume mensuel maximum utilisable dans les Zones 1 Europe et DOM/COM, décompté de l'enveloppe internet incluse en France métropolitaine. Au-delà, usage bloqué jusqu'à la prochaine date de facturation. En cas d'usage anormal ou abusif, facturation de frais supplémentaires.
- (2) Appels, SMS et MMS illimités (**hors Visio, prix du service des n^{os} majorés, SMS+ et surtaxes**) également utilisables depuis les Zones 1 Europe et DOM/COM vers ces mêmes Zones et la France métropolitaine. En cas d'usage anormal ou abusif, facturation de frais supplémentaires. L'envoi de MMS vers ou depuis des réseaux non métropolitains est disponible sous réserve des accords opérateurs. Pour en savoir plus, contactez le Service Client.
- (3) **Pour toute souscription d'un forfait La Poste Mobile par le titulaire d'une offre Bbox La Poste Mobile, une remise Clients Box mensuelle est appliquée sur le prix de l'abonnement du forfait.**

Pour bénéficier de la remise, la box et le ou les forfaits souscrits doivent être actifs et éligibles. La remise est appliquée dès la 1^{ère} facture mobile après que vous avez renseigné les éléments relatifs à la box demandés lors de la souscription du forfait, dans la limite de 4 forfaits remisés.

Remise également valable pour les titulaires d'une box de SFR (issue de la migration des Box La Poste Mobile ou souscrite auprès de La Poste Mobile) et déjà bénéficiaires d'une remise Clients Box sur au moins un forfait La Poste Mobile. Dans ce cas, la demande doit être faite avant le 25/01/2026.

Voir détails des modalités d'application, des cas de perte et des offres non éligibles dans les Conditions particulières de la remise Clients Box et sur lapostemobile.fr.

- (4) La Carte SIM Forfaits est offerte pour toute nouvelle souscription et activation, **en bureau de poste ou auprès d'un conseiller bancaire**, d'un forfait sans engagement par le titulaire d'une Bbox La Poste Mobile. Le forfait sans engagement et la box doivent être éligibles à la remise Clients Box⁽³⁾. **Offre non valable en cas d'impayé.**

Voir le Guide Tarifaire et les conditions des offres en bureau de poste et sur www.lapostemobile.fr